La lÃ©gislation du patrimoine cinÃ©matographique en AlgÃ©rie

Par : OULEM khedidja. Professeur en documentation. UniversitÃ© de TÃ©bessa â€“ AlgÃ©rie .

Par : OULEM khedidja. Professeur en documentation. UniversitÃ© de TÃ©bessa â€“ AlgÃ©rie .

"Notre Ã©tude est une lecture de la loi algÃ©rienne liÃ©e au patrimoine cinÃ©matographique. La prÃ©servation et la diffusion des fonds patrimoniaux cinÃ©matographiques et audiovisuels sont des questions essentielles, qui interpellent de plus en plus les AlgÃ©riens. Aujourdâ€™hui personne ne doute du rÃ´le de lâ€™audiovisuel, et en particulier des Å“uvres cinÃ©matographiques, dans la formation de lâ€™identitÃ© des nations, dans lâ€™Ã©criture de lâ€™histoire et dans la diffusion des cultures nationales. Aussi, un programme dâ€™urgence est lancÃ© en AlgÃ©rie pour sauver le patrimoine cinÃ©matographique et audiovisuel."

Pour lire l'Ã©tude, cliquez ici : La lÃ©gislation du patrimoine cinÃ©matographique en AlgÃ©rie



Posté par : alger-culture, le March 25 2015 11:50:09